

Votre Assemblée Générale

**Vendredi
6 février 2026
18h30**



MJC
ESCALQUENS

Ordre du Jour

Assemblée tenue le 6 février 2026

18h30 - Accueil

19h00 / 20h30 – Assemblée Générale

- *Rapport d'activité 2024/2025 et perspectives 2025/2026*
- *Rapport financier (quitus) et affectation du résultat (vote)*
- *Budget prévisionnel (vote)*
- *Montant de l'adhésion (vote)*
- *Lecture du rapport moral (Vote)*
- *Eclairage sur la politique tarifaire*
- *Echanges et Questions diverses*
- *Présentation des candidats au Conseil d'administration : 4 postes à pourvoir (Vote)*

=> 20h30 – Votes (Rapports moral et financier, Budget prévisionnel, adhésions, candidats)

L'assemblée sera suivie d'un apéritif convivial

MJC Georges Nègre

Place de l'enclos – 31 750 Escalquens

www.mjcescalquens.fr

Membres du conseil d'Administration :

Président : Jean Gabriel McCook

Trésorier : Michel Raguideau

Trésorier adjoint : Alexandre Le Baccon

Secrétaire : Nadine Fleury

Membres du Bureau : Anne Bozonnet et Caroline Bollinger

Autres administrateurs élus (ordre alphabétique) :

Corinne Cabannes, Maeva Cuillier, David Fleurence, Paul Iaxx, Aurore Mulon, Thibault Roche

1 sortant : Michel Raguideau

3 démissions : Anne Bozonnet, Corinne Cabannes et Thibault Roche

Soit 4 postes à pourvoir (1/3 du CA à renouveler)

Vous pouvez candidater au poste d'administrateur

Pour cela, il vous suffit d'en avoir envie (!) et d'envoyer votre candidature (par mail ou remise en mains propres) 8 jours avant la date de l'AG, soit le 30 janvier 2026 au plus tard.

Rapport moral

La MJC d'Escalquens inscrit son action dans les principes fondateurs de l'éducation populaire et dans les valeurs qui structurent l'ensemble du réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Ces valeurs reposent sur la conviction que **chaque personne, quel que soit son âge, son parcours, son origine sociale ou culturelle, doit pouvoir accéder à la culture, à la connaissance, à l'expression et à la participation citoyenne.**

Elles s'incarnent dans un projet associatif qui place **l'émancipation, la solidarité, la liberté de pensée et la pratique démocratique** au cœur de ses actions.

L'un des piliers essentiels de ce projet est la notion d'**accueil inconditionnel de tous.**

La MJC est un lieu ouvert, sans discrimination, où chacun peut trouver sa place, **découvrir, expérimenter, apprendre, proposer et co-construire.** Cet accueil universel se traduit par une volonté permanente d'adapter les activités, de diversifier les propositions, d'accompagner les publics et de maintenir un cadre bienveillant, accessible et respectueux.

La MJC veille ainsi à rester un espace où la **pluralité des sensibilités, des cultures, des opinions et des parcours** est non seulement acceptée, mais valorisée comme un moteur de richesse collective. L'année écoulée a montré combien cette philosophie est nécessaire dans un contexte où le besoin de lien social, de dialogue et de participation citoyenne demeure essentiel.

Dans un environnement parfois marqué par des discours clivants, des replis identitaires ou des attitudes discriminatoires, la MJC affirme avec force son **attachement au respect de la dignité humaine** et à la reconnaissance de la différence comme une richesse collective.

Elle rejette toute idéologie sectaire, excluante ou fondée sur la négation du droit à cette différence.

À travers ses activités, ses événements et ses partenariats, la MJC d'Escalquens poursuit donc sa mission : offrir à chacun, sans distinction, un lieu où se rencontrer, créer, apprendre, s'exprimer et construire ensemble un territoire plus solidaire, plus culturellement vivant et plus humain.

I. La MJC au cœur de la vie de la commune

I.1. Une présence affirmée dans la ville

La MJC occupe aujourd'hui une place centrale dans la dynamique de la commune, tant par la diversité de ses activités que par son engagement constant dans les projets qui rassemblent les habitants.

Elle contribue à l'animation du territoire, au développement du lien social et à la cohésion locale en s'associant régulièrement aux initiatives menées par la municipalité et les acteurs institutionnels ou associatifs.

Au cours de l'année, la MJC a participé activement à plusieurs événements majeurs qui rythment la vie de la commune. Sa présence au **Téléthon**, à **Octobre Rose**, aux **festivités de Noël**, ainsi qu'à **Escal'en Scène**, illustre sa volonté de s'inscrire pleinement dans les temps forts collectifs et de soutenir des causes et des projets porteurs de solidarité, de convivialité et de sensibilisation aux défis de notre temps, qu'ils soient climatiques, sociaux ou politiques.

Ces actions ont été menées en étroite collaboration avec la **Mairie**, le **Centre Social**, le **Lions Club** et d'autres partenaires locaux, témoignant de la capacité de la MJC à travailler en réseau et à fédérer autour de projets partagés.

La complémentarité entre les acteurs, la mobilisation conjointe des bénévoles, des équipes salariées et des adhérents, ainsi que la qualité du partenariat avec les services municipaux ont renforcé la visibilité et l'impact de ces actions.

À travers ces engagements, la MJC confirme son rôle d'acteur de proximité, ouvert, mobilisé et pleinement investi dans la vie collective d'Escalquens, au service de tous les habitants.

I.2. Une communauté de 1000 adhérents

La MJC rassemble aujourd'hui une communauté forte de **plus de 1000 adhérents**, un chiffre particulièrement significatif qui témoigne de l'attractivité et de la pertinence de son offre culturelle, artistique, sportive et citoyenne.

Si une large part des adhérents réside à Escalquens, la MJC accueille également un public important venant de **Saint-Orens** et de l'ensemble des **communes du canton, Odars, Baziège, Belberaud, Labège ou Castanet**.

Cette ouverture territoriale renforce non seulement le rayonnement de la MJC, mais aussi la position d'Escalquens en tant que **chef-lieu de canton**, confirmé comme un pôle d'activités culturelles et sociales reconnu et dynamique.

Elle contribue à enrichir la vie associative et culturelle locale, en favorisant la rencontre de publics variés et en renforçant la cohésion entre les communes du territoire.

Ce nombre d'adhérents, stable et élevé, conforte la MJC dans son rôle d'acteur local majeur, moteur de projets et partenaire incontournable de la vie culturelle et sociale du canton. Il justifie pleinement la poursuite d'une dynamique d'accueil, d'accompagnement et d'innovation au service des habitants d'Escalquens et de son bassin de vie élargi.

II. Un ancrage fort dans les réseaux et les partenariats

II.1. Une participation active aux événements et à la vie associative locale

La MJC s'efforce de s'engager auprès des acteurs locaux et de participer ou d'accompagner les initiatives locales, et marque ainsi sa volonté de contribuer pleinement à l'animation du territoire.

Ces événements ont permis de valoriser le travail des équipes, l'implication des bénévoles et la richesse des pratiques proposées. Ils ont également renforcé les liens avec les nombreuses associations escalquinoises, avec lesquelles la MJC entretient un partenariat régulier, fondé sur l'échange, la mutualisation et la construction de projets communs.

En complément des actions menées en partenariat avec le tissu local, plusieurs projets récents ont illustré la capacité de la MJC à proposer des rendez-vous fédérateurs et attractifs.

- La 1^{ère} édition du Festival **Escal'Rock**, qui a rassemblé **près de 200 personnes**, a confirmé l'intérêt du public pour des propositions artistiques ambitieuses, notamment en direction des jeunes et des familles.

- De même, le spectacle **K'Barré** organisé en décembre dernier a réuni **près de 200 participants**, démontrant une fois de plus l'importance de disposer d'une offre culturelle conviviale et accessible, ouverte à l'expression et à la créativité.

- Dans cette dynamique, la MJC prépare également l'ouverture d'un **espace d'accueil autour du Kasi'Café**, projet porté activement par une équipe de bénévoles particulièrement investis. Cet espace vise à renforcer les lieux de rencontre, à favoriser la convivialité et à offrir à tous un cadre permettant l'échange, la participation et l'initiative collective.

Parallèlement, des **échanges constructifs sont en cours avec les services du Sicoval** afin de développer une collaboration plus étroite entre l'**Espace Jeunes de la ville** et la MJC.

L'objectif est de permettre aux jeunes du territoire d'être accompagnés dans la conception et la réalisation de projets ambitieux, notamment dans le cadre du programme de la MJC **«L'Univers des possibles»**, conçu pour encourager la prise d'initiative, la créativité et l'autonomie des publics jeunes.

II.2. Des partenariats structurants : Fédérations MJC et SICOVAL

Cette dynamique d'ancrage repose d'abord sur le travail de l'équipe professionnelle.

Les salariés mis à disposition par la **Fédération régionale** permettent à la MJC de bénéficier des compétences, des outils et de l'expertise issus de l'ensemble du réseau des MJC, garantissant une cohérence pédagogique et une qualité d'accompagnement reconnue. C'est par le réseau FRMJC que la MJC a pu proposer le nom de Gilles Ramade aux services de la mairie pour encadrer le projet « Escal'en scène ».

Le soutien de la **Fédération départementale** constitue également un appui structurant : son rôle est essentiel dans les démarches institutionnelles et les négociations menées avec le **Département de la Haute-Garonne (CD31)**, le **SICOVAL**, les services de l'État, la **DRAC**, la **CAF** et l'ensemble des partenaires publics. Cet accompagnement permet à la MJC d'agir dans un cadre sécurisé, de défendre ses missions d'éducation populaire, de garantir la continuité de ses actions et de rechercher de nouvelles sources de financement. Sans l'action conjointe et concertée des deux Fédérations, la MJC n'aurait pas pu accéder au financement d'un poste FONGEP.

Enfin, je dirai, que la vitalité d'une association, comme la MJC d'Escalquens, s'appuie aussi, et de manière décisive, sur l'engagement des **bénévoles**, qu'il s'agisse de **membres du conseil d'administration**, de participants aux **groupes de travail**, ou de toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour les événements, l'accueil, la logistique ou les projets spécifiques. Quel que soit leur niveau d'implication, **chacun contribue à son niveau à enrichir la MJC**, le plus humble soit-il, à la faire évoluer et à maintenir son caractère ouvert, humain et participatif.

Pour conclure, cette dynamique ne pourrait exister sans le soutien fidèle des **adhérents**, dont la présence active aux nombreuses manifestations portées ou co-organisées par la MJC est un moteur essentiel. Leur participation nourrit le sens des actions engagées, renforce l'utilité sociale de la structure et confirme la place de la MJC comme acteur incontournable de la vie locale.

Ainsi, maintenir **une MJC vivante, active et engagée** à Escalquens n'est pas seulement un objectif. C'est une nécessité pour le territoire tout entier. C'est **garantir un espace d'expression, de rencontre et de création pour tous**. C'est offrir aux jeunes, aux familles, aux habitants du canton et au-delà **un lieu où l'on peut apprendre, s'ouvrir aux autres, construire des projets et développer un véritable vivre-ensemble**.

La MJC poursuivra résolument cette mission, avec l'appui de ses réseaux, l'engagement de ses bénévoles et le soutien de ses adhérents, afin d'inscrire durablement son action au cœur d'un territoire riche, solidaire et culturellement dynamique.

Rapport d'activités 2024/2025 & Projets 2025/2026

« La MJC occupe aujourd'hui une place centrale dans la dynamique de la commune, tant par la diversité de ses activités que par son engagement constant dans les projets qui rassemblent les habitants. Elle contribue à l'animation du territoire, au développement du lien social et à la cohésion locale (...) » (extrait du rapport moral)

... à travers ses domaines d'activité suivants :

- L'animation de la vie associative
- La proposition d'activités culturelles et de loisirs
- L'animation locale & les événements culturels
- Le développement de Projets avec et pour les jeunes

1- L'animation de la vie associative : notre ADN

« La vie associative est une activité à part entière de la MJC. Elle suscite des espaces d'expression et d'engagement au quotidien. C'est ce que vous ne voyez pas toujours et qui pourtant fonde le socle de notre association et son évolution ». (La Direction)

a. Les instances statutaires

Du point de vue des instances statutaires, la saison 2024/2025 a permis de mettre en place :

- 1 Assemblée Générale souveraine (vous !) qui s'est tenue en février 2025,
- 5 conseils d'administrations pour valider les propositions stratégiques et les finances,
- 1 bureau élargi (administrateurs élus) pour débattre d'orientations spécifiques,
- 6 bureaux associatifs pour la gestion du quotidien.

Nous tenons à remercier à travers ce rapport Josée Massié, qui n'a pas souhaité se représenter lors de la dernière AG, pour son parcours au sein de la MJC : bénévole active (et qui le reste avec les chansons espagnoles), administratrice et présidente de 2019 à 2022.

Les décisions pluriannuelles, politiques & stratégiques importantes des élus de l'association en 2023/2024 ont marqué notre feuille de route 2024/2025 et devraient aboutir au cours de l'année 2026/2027.

Décisions 2023/2024	Actions 2024/2025	Evolution 2025/2026
<u>Repenser et préciser la fonction accueil :</u> 1/ réaffirmer que l'association est un lieu d'accueil inconditionnel	Constitution d'un groupe de bénévoles « inscriptions/accueil »	

2/ encourager l'accès de la MJC aux plus fragiles	Lancement de l'étude sur la possibilité de proposer une grille tarifaire selon les revenus. Phase de diagnostic	Rentrée : lancement d'un Questionnaire et diagnostic avec 250 réponses sur 1000 adhérents quant à leur CSP
3/ proposer un nouvel espace « le Café de la MJC »	Constitution d'un groupe de travail Nom : Kasi Kfé Validation des étapes travaux de la salle multimédias avec la Mairie	Rangement de la MJC + phase 1 des travaux (chauffage/ arrivées des fluides). Récupération de mobilier et palettes.
<u>Se donner les moyens de préciser et de mettre en œuvre une mission d'accompagnement de projets de jeunes en complémentarité avec les espaces jeunes du SICOVAL.</u>	Rédaction fiche action spécifique dans la Convention territoriale globale du SICOVAL + recrutement contrat en alternance pour passer à l'action et préfigurer notre projet jeunesse	Elaboration et signature d'une convention de Partenariat SICOVAL + 4 MJC du territoire et mouvement fédéré des MJC.
<u>Accompagner régulièrement des personnes en formation</u>	Pauline Mollereau (DEJEPS - Diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport)	Cassy (Bac pro services aux personnes), Pauline Mollereau et une étudiante en Master en cours de recrutement

b. Une communauté de presque 1000 adhérents et 40 bénévoles actifs :

La MJC comptait **995 adhérents en août 2025 correspondant à 1126 inscriptions** (soit + 11 inscriptions par rapport à la saison précédente).

Pour information, nous avons en janvier 2026 au moment de la rédaction de ce rapport, 1129 inscriptions pour 1005 adhérents avec 577 adultes, 378 enfants et 40 adhésions famille. Et qui correspondent à :

- 60% d'escalquinois,
- 69% de femmes,
- 40% de – 18ans,
- 33% de +62ans.

Parmi ses adhérents une quarantaine sont aujourd'hui très actifs. Le bénévolat représente en août 2025, 2810 heures soit l'équivalent de 1,5 équivalent emploi temps plein. Les bénévoles sont administrateurs de l'association, animateurs sur un atelier ; ils assurent un soutien aux tâches administratives, gèrent le livre service, ou sont des bénévoles ponctuels pour aider à l'organisation d'un événement, la préparation d'un buffet, la distribution de flyers, ... ou encore pour suivre et participer à un chantier (rangement, Escal'Rock, communication, chantier bar, étude tarifaire). Cette forte mobilisation ne doit cependant pas occulter la fragilité de l'engagement dans la durée et l'essoufflement des bénévoles (souvent présents sur plusieurs associations).

La richesse humaine de la MJC est aussi le fait de l'ensemble des animateurs techniciens. Ils sont 44. Ils sont salariés, prestataires ou bénévoles. Ils sont un maillon indispensable de l'apprentissage d'une activité mais également de la convivialité et de l'esprit de notre association.

- Et c'est également une équipe dite « des permanents », constituée de 3 personnes :
 - Laurence Lapierre, assistante de direction et responsable de la fonction accueil, salariée de l'association : 29h,
 - Pascale Dauriac, Directrice et salariée de la FRMJC sur un contrat de 35h,
 - et sur cette saison : Pauline Mollereau, en contrat de professionnalisation 30h, avec une mission dédiée à la jeunesse.

c. Des partenariats structurants : Mouvement Fédéré des MJC, Mairie, et SICOVAL

« Ces partenariats constituent des appuis structurants qui contribuent à la solidité, à la visibilité et à la reconnaissance de la MJC. » (extrait du rapport moral).

- La Mairie reste un partenaire essentiel de notre association. Le Maire et l'élue à la vie associative sont d'ailleurs membres de droit de notre conseil d'administration.
En dehors de cette instance, des rendez-vous d'étapes sont réguliers et organisés chaque année. Pour rappel (cf rapport financier p 24) la commune contribue à hauteur de 123 421€, soit 27% des ressources de l'association (subventions directes et mises à disposition).
- La MJC est aussi adhérente à la Fédération des MJC de Haute Garonne et elle est affiliée à la Fédération Régionale des MJC Occitanie et des MJC de France. La directrice de la structure est d'ailleurs salariée de la Fédération Régionale.
« L'appartenance aux Fédérations constitue un atout majeur. Ces réseaux fournissent des ressources essentielles : personnels, formations, accompagnement des administrateurs et des équipes, outils pédagogiques, expertise juridique et méthodologique. Ils offrent également des espaces d'échanges permettant d'inscrire l'action locale dans une dynamique collective et cohérente. » (extrait du rapport moral)
- En 2024/2025, nous avons poursuivi la construction de notre partenariat avec le SICOVAL pour aboutir à notre projet jeunesse, en participant notamment à la rédaction d'une fiche action dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale = feuille de route de l'agglomération sur les 5 ans à venir). Cette fiche décrit les axes de coopération entre le secteur associatif de la jeunesse et la direction des politiques éducatives et de la cohésion sociale du SICOVAL, la MJC d'Escalquens devenant pilote en la matière avec les 3 autres MJC du territoire. Une convention de partenariat devrait être signée fin février 2026 pour formaliser les coopérations et une feuille de route pour l'année 2026.

2- La proposition d'activités culturelles et de loisir : notre colonne vertébrale aujourd'hui

« L'intention est moins de générer des experts de telle ou telle discipline que de créer des liens dans la mixité, que de faciliter les rencontres permettant de se faire grandir, que de développer l'esprit critique (...) »

a. Faciliter l'accessibilité à la MJC, un objectif pluriannuel

En tant que structure d'Education Populaire, la MJC s'efforce de proposer des activités accessibles au plus grand nombre. La MJC pratique un tarif à l'heure avec une modulation selon :

- l'âge du participant : de 165 € à 220€,
- la durée de l'atelier : + ou - 5€ par tranche de 15mn,
- la commune de résidence : -15 € pour les Escalquinois.

En 2023/2024, nous avons réintroduit un abattement de -50% pour les revenus les plus faibles.
En 2024/2025, nous avons voté en AG une hausse des adhésions de l'association passant de 12 à 15€ pour l'adhésion enfant et famille et de 17 à 20€ pour l'adhésion adulte

Tableau des abattements en 2024/2025

	Adultes 20%	Enfants 20%	Adultes 30%	Enfants 30%	Adultes 50%	Enfants 50%	Total	Valeur
2015	24	28	3	10	8	17	90	5 554 €
2016	23	17	5	12	8	18	83	4 927 €
2017	36	23	11	28	0	0	98	4 988 €
2018	28	20	7	25	0	0	80	4 151 €
2019	31	23	11	33	0	0	98	5 281 €
2020	24	17	6	23	0	0	70	4 021 €
2021	25	9	5	25	0	0	64	3 337 €
2022	29	13	7	17	0	0	66	3 175 €
2023	26	10	2	12	5	14	69	4 457€
2024	27	14	6	15	4	16	82	4 172 €

Comme l'année passée, les abattements en 2024/2025, malgré une meilleure communication sur le sujet, ne concernent que peu d'adhérents ; ce qui confirme l'importance de revoir notre stratégie tarifaire et d'accessibilité.

Cette saison a donc aussi été l'occasion de lancer une étude sur la politique tarifaire afin de déterminer si une tarification en fonction des revenus est pertinente. Après une phase de recherche sur les tarifications, notamment dans les autres MJC, nous avons démarré une enquête sur le profil des adhérents de la MJC. Elle sera finalisée courant 2026. A partir des résultats de cette enquête, nous proposerons différents scénarii. La proposition retenue par le CA fera l'objet d'une AG extraordinaire avant la rentrée de septembre 2026 pour validation auprès des adhérents. Dans une même logique, une réflexion sera menée afin de faciliter l'accès de la structure aux plus éloignés des pratiques dès la saison prochaine.

b. Les ateliers : le socle de notre association et de notre modèle économique

La MJC propose **5 pôles/styles d'activités** et une **cinquantaine de disciplines** différentes : Sport et bien-être, pratiques artistiques/spectacles vivants (incluant Danse, Musique, Magie et Théâtre), un pôle dédié aux arts plastiques et loisirs créatifs, un pour les langues. Soit, comme la saison précédente, **160 heures d'activités hebdomadaires** et l'intervention d'une quarantaine d'animateurs.

- **Dans l'ensemble**, une dynamique similaire aux années précédentes. Peu de nouveautés au regard des saisons précédentes mais plutôt des réajustements d'activités selon le nombre d'inscrits et pour répondre à des nécessités pédagogiques et de dynamique de groupes et de niveaux. *(cf liste détaillée page suivante)*
- **Les faits marquants sur cette saison 2024-2025 :**
 - départ de Sonia Izquierdo en espagnol, congé sans solde qui se confirme en fin de saison par une démission. Elle est remplacée par Cristina Helson. C'est aussi la dernière

saison du Body Barre avec le départ de Christine Rivals. Le Tai Chi est remplacé par du Qi Gong avec Nicole Curoux. Lancement du coréen pour confirmer l'orientation d'activités dédiées aux ados,

- en danse, changement d'intervenante en danse classique (avec Jade Hetru) et constitution d'un nouveau groupe d'éveil danse avec l'arrivée d'Isabelle Roche Gout, en formation,
- des activités qui ont atteint un seuil en termes d'effectifs pour des raisons de place ou de pertinence pédagogique. C'est le cas de la photo, de la couture, de la céramique ou encore de certains ateliers en anglais,
- d'autres qui s'essouffent comme la sophrologie mais que nous réadaptions en terme de propositions de créneaux pour permettre de garder une cohérence,
- d'autres enfin qui se développent, grâce à l'arrivée d'un nouvel intervenant ou à la suite d'un ajustement de créneau ou de contenu ; c'est le cas du théâtre qui poursuit son développement avec près de 80 inscrits.

ET rappelons-le : une implication des intervenants primordiale et avérée. Ils restent les ambassadeurs de notre association et nous avons de la chance !

Les parcours : Depuis 3 saisons, la MJC s'efforce de décroïsonner ses ateliers et de proposer aux adhérents des activités complémentaires.

« Cette approche pédagogique de parcours permet à l'adhérent de naviguer à travers différentes alternatives, d'approfondir une expérience individuelle et de stimuler l'esprit de découverte et de curiosité. » (La direction)

Ces notions de parcours sont déjà proposées à la MJC avec :

- en langues, le Ciné Babel et le Babel Bar,
- les adhérents des Sardanes et des Chansons espagnoles qui depuis quelques années se produisent régulièrement dans les Ehpad,
- 1 représentation des élèves de la magie lors d'un KBarré spécial magie, mais aussi auprès des enfants du centre de loisir de la Caprice,
- les jeunes de la Kpop à l'Ehpad,
- les expos et les sorties du club photo qui expose aussi régulièrement hors les murs,
- les soirées des randonneurs ou celles des danses en ligne,
- 1 battle kids avec les MJC du territoire et les élèves de Virgil Candeil et coach Mymy en danses urbaines et pour poursuivre l'initiative du cercle de la saison précédente,
- 1 KBarré magie dédié aux élèves de Mark Enzo pour se frotter à la scène et au close up,
- 1 tournoi de tir à l'arc,
- 1 exposition Alphabets du cinéma Studio7 réalisé avec les élèves en langues, ...

Les propositions de stages « thématiques ou d'approfondissement », les temps de convivialité, les chantiers « bar », « programmation » ou encore « étude tarifaire » participent pleinement à cet objectif de décroïsonnement.

Nous avons en fin de saison rencontré l'ensemble des intervenants et des animateurs pour faire le point sur leurs activités et moduler au besoin leurs propositions pour la rentrée 2025/2026. Il sera sans doute nécessaire de réfléchir à de nouvelles propositions pour dynamiser et renouveler notre offre, notamment auprès des ados et grâce aux interventions de la MJC au collège et avec l'espace jeunes.

Ateliers - Les inscriptions à la MJC	Inscrits 23/24	Inscrits 24/25
Sportives & Bien être	362	327
Sportives	251	231
Badminton	44	40
Body Barre	12	7
Capoeira	12	12
Gym	37	31
Randonnée	112	111
Tir à l'Arc	34	30
Bien être	111	96
Sophrologie	20	16
Tai chi (devient Qi Gong)	19	10
Yoga	72	70
Artistiques Spectacles vivants	380	390
Danse	200	182
All Styles (devient New Styles)	6	8
Country	35	37
Danse classique et éveil danse	20	13
Hip Hop	30	30
Kpop	42	36
Multiactivités	22	27
Pompom	11	0
Sardanes	13	11
Zumba/Fitdance	21	20
Musique	109	115
Batterie	13	11
Chant	24	25
Chansons Espagnoles	16	19
Ens. Instruments	7	5
Groupe de répétition	6	18
Guitare	32	23
Piano	11	14
Théâtre	71	93
Impro	11	13
Magie	13	15
Théâtre	46	64
Théâtre inclus.	1	1
Arts Plast.et loisirs créa.	144	153
Loisirs créatifs	6	0
Photo	17	15
Céramique et poterie	28	30
Couture	18	21
Dessin	49	58
Généalogie	9	12
Graff	17	17
Langues	229	256
Anglais	154	162
Arabe	14	29
Chinois	7	3
Espagnol	25	15
Italien	19	21
Japonais	10	17
Coréen		9
Total inscriptions	1115	1126

c. Les activités « porte d'entrée » et conçues pour faciliter l'accès aux plus éloignés des pratiques culturelles

- **Stages de découverte ou d'approfondissement** : ce sont, cette saison, 38 stages qui ont pu être proposés ; ils ont accueilli 479 participants.

Les stages sont un + car ils :

- touchent des adhérents mais également des non adhérents,
- permettent de sensibiliser aux activités de la MJC,
- renforcent l'offre d'activités de la commune sur les vacances scolaires.

Nous avons pu faire évoluer cette offre, même timidement, pour structurer une offre de stages qui ne repose pas que sur les propositions de quelques intervenants. C'est notamment le cas sur les propositions parents-enfants, menées en partenariat avec le centre social. L'ensemble de ces stages ainsi que nos ateliers réguliers parents-enfants, représentant plus de 50 familles, sont soutenus par la CAF dans le cadre de l'aide à la parentalité et, dans notre cas, avec l'idée d'un renforcement du lien parents et enfants. *« Au-delà de l'apprentissage d'une activité de loisir et culturelle, ces activités interviennent comme un temps « fléché » avec son enfant et l'intervenant prend appui sur cette activité pour renforcer ce lien ».*

Enfin, pour poursuivre le décloisonnement de nos clubs, des stages inter-activités sont proposés comme le stage « korea » sur le thème de la Corée avec nos intervenantes en KPop, dessin-arts plastiques et coréen.

- **Un projet hors norme et précieux avec l'AGAPEI** : depuis de nombreuses années, la MJC propose un atelier de théâtre inclusif (9 séances – 6 résidents du Foyer de vie La Demeure et du Foyer d'accueil médicalisé et 1 adhérente MJC) et des séances collectives de sophrologie (16 séances – 5 résidents). Un temps suspendu, riche d'émotions pour chacun de nous.
- **Le projet jeunesse en partenariat avec l'Espace jeunes d'Escalquens** devrait, dès la saison 2025/2026, nous permettre de structurer une offre de stages ou d'invitations découvertes, plus étoffée et dédiée aux ados.

STAGES ADULTES		245
29-sept puis 23-fév et 11 Mai	Country	144
13-oct - 12-janv et 16 mars	Yoga	45
08-nov	Emaillage	3
23-nov	Handpan	5
19-fév et 14 avril	Massage sonore	28
20-févr	Newstyles	6
30-mars	Qi Gong	7
17-avril	All'styles	7
STAGES ENFANTS		57
22-oct	Hip Hop	4
24-oct	Breakdance	4
24-oct- 14 au 16-avril	Kpop	34
17 au 20-fév	Korea	15
STAGES PARENTS/ENFANTS et partenaires		177
23-nov	Handpan	4
21-fév et 22 avril	Yoga	13
avril	Gouter coloré parents/enfants	20
Juillet(6 ateliers)	Poterie -jeudis de l'été du C.social	70
21 au 24 oct.	Massages parents/enfants - C. Social	10
Juin (6 ateliers)	Parcours, éveil danses,pompom - ALAE	60
TOTAL		479

Les stages, les parcours et les animations complémentaires aux ateliers réguliers reposent avant tout sur les propositions et la motivation des intervenants. Le recrutement d'une animatrice jeunesse a cependant permis d'animer et d'organiser de nouvelles propositions (notamment parents enfants) qui seront à renforcer sur la prochaine saison. Forts de la stabilité de nos ateliers, nous poursuivrons l'animation du décroisement, en nous appuyant, notamment, sur les initiatives jeunesse et nous tenterons de mettre en place un outil de gestion financière plus approprié (pour déterminer les coûts variables et fixes et des seuils de rentabilité, ... qui restent à considérer dans leur ensemble : une activité peut être déficitaire mais pas l'ensemble des activités : principe de solidarité.

3- L'animation locale : une participation active aux événements et à la vie locale

« À travers ces événements, ces projets et ces collaborations, la MJC confirme son rôle d'acteur moteur, capable de mobiliser les habitants, de soutenir l'expression citoyenne et de contribuer à l'attractivité culturelle du territoire. » (extrait du rapport moral)

- Sur cette saison 2024 2025, la MJC a pu collaborer **et participer à la dynamique de différents événements locaux** et/ou se faire le relais de nombreuses initiatives proposées par des associations locales (à travers sa newsletter rubrique « Nos partenaires ») :
 - **le Festival Voix Croisées** en octobre 2024,
 - **le Festival Alimenterre** le 23 novembre, avec une soirée ciné débat organisée par le GREF,
 - **le Téléthon organisé par le lion's club**, le 1^{er} décembre avec les randonneurs (pour une randonnée des Familles) , les adhérents des ateliers danses en ligne (pur des démos) et le tir à l'arc,
 - **l'accueil du théâtre d'ombre** le 15 avril, un goûter coloré le 17 avril et les Interventions poterie sur les jeudis de l'été, en partenariat avec le centre social,
 - **les pauses méridiennes de l'ALAE**,
 - **l'exposition Alphabets** du cinéma Studio7,...
 - ou encore la participation et la présence de la MJC **au Festival Larsen à Escalquens** en Mai
- En complément de ces actions menées lors des grands rendez-vous communaux, plusieurs projets récents ont illustré **la capacité de la MJC à proposer des temps forts et fédérateurs** :
 - **la 1^{ère} édition du Festival Escal'Rock**, le 14 Mars qui a rassemblé presque 200 personnes,
 - **les spectacles K'Barré** organisés en décembre et avril dernier ont réuni près de 130 participants,
 - **l'organisation du 1^{er} Battle Kids** le 18 Mai dernier en partenariat avec les acteurs des danses urbaines du territoire, notamment Castanet, Quint Fonsegrives, Ayguevives et Auzielle ont permis à plus de 40 enfants de se confronter en Battle,
 - **les soirées colorées** mensuelles de la MJC,
 - **la Grande Tablée**, fête de fin d'année de la MJC en juin qui semble avoir trouvé son format avec la grande Tablée de la Famille Kasi Loyale. Comme chaque année cette fête permet aux adhérents de montrer leur travail de l'année et aux bénévoles de se retrouver autour de l'organisation de cette journée.
- Nous avons évoqué les notions de parcours comme complément pédagogique et outils de décroisement aux ateliers réguliers. Certains sont ouverts à tous et participent pleinement de notre programmation comme :

- 3 expositions du club photo (septembre, mars et juin) à la MJC et qui sont ensuite proposées aux Ehpad,
- 5 Ciné Babel sur la saison, proposés par nos intervenants en langues : diffusions de films en VO suivies d'un temps de convivialité et d'échanges en VO !. Sont accueillis entre 20 et 25 participants sur chacune des séances.
- Toujours dans cette même dynamique, forte de sa volonté d'accompagner et de porter des projets de pratiques artistiques en amateur, **la MJC accompagne et accueille des formations en résidence : 3 résidences d'artistes en 2024/2025** : (Grégoire - pianiste, Lisa et Vincent - circassiens, la fanfare Pash Pash - musique de l'Est) **et 5 groupes de musiques actuelles** en répétitions hebdomadaires. Ces groupes construisent avec nous la programmation de l'association.
- **Enfin la MJC prépare l'ouverture d'un espace d'accueil autour du Kasi'Café (nom donné au terme d'un brainstorming animé ! cette saison).** Ce projet porté activement par une équipe de bénévoles sera l'occasion de proposer une programmation et des temps de convivialité ou de débats en lien avec l'ensemble des animations proposées hors les murs ou dans notre salle.

4 – Le Projet avec et pour les jeunes : notre projet de développement stratégique sur les années à venir

« La jeunesse est une « Marque de Fabrique des MJC » selon la Déclaration des MJC de France. La MJC se veut être bien plus qu'un lieu de loisirs. C'est un lieu d'éveil et d'émancipation pour les jeunes. Et c'est un lieu d'actions où l'on souhaite donner la possibilité aux jeunes de mettre la société en débat et de construire un autre monde. »

Le développement d'un projet structurant en direction de la jeunesse se concrétise au terme de cette saison avec l'ambition de :

- Développer un projet jeunesse MJC visant à s'inscrire en complémentarité des actions menées par le SICOVAL et expérimenter avec la MJC une fonction passerelle entre accueil jeunesse traditionnel et accompagnement de projets de jeunes :
 - favoriser l'accès aux droits culturels et de fait l'accueil inconditionnel,
 - favoriser l'accès à la culture notamment avec les pratiques artistiques en amateur, les activités à vocation culturelle, sportive, de loisir, l'animation locale et culturelle, la vie associative,
 - faciliter l'accès à l'information et l'orientation en coopération avec les acteurs du territoire.
- Mettre en synergie les MJC implantées sur le territoire du SICOVAL pour :
 - contribuer à enrichir la qualité des parcours possibles pour un jeune et lui permettre d'exister comme personne en capacité de porter sa propre trajectoire,
 - valoriser la contribution des jeunes à la vie du territoire,
 - co-construire des projets d'éducation populaire à la dimension intercommunale et, par ce biais, contribuer à créer une culture commune et renforcer l'identification d'une politique éducative sur le territoire.

Cette année a été l'occasion de réaliser :

- le recrutement effectif d'une animatrice jeunesse, de façon volontariste et sur fonds propres,
- la poursuite des rencontres avec les MJC du territoire et avec les services du Sicoval afin de confirmer l'importance des MJC comme partenaires des politiques publiques jeunesse. La MJC a notamment participé à la rédaction d'une fiche action CTG (Convention

Territoriale Globale = feuille de route sur 5 ans de l'agglomération et de ses services) en matière de partenariat entre les associations jeunesse et le SICOVAL,

- la coordination d'actions propres à la MJC ou inter MJC notamment avec le Battle Kids et Larsen,
- La proposition d'ateliers et de parcours spécifiques, ciblés ado : théâtre, yoga, Kpop, coréen,
- l'accompagnement individuel de jeunes, en s'appuyant sur le réseau des MJC : Services civiques, stagiaires ou alternance en DEJEPS, ...
- l'accompagnement collectif de projets de jeunes : résidences et répétitions de jeunes artistes.

Si notre projet jeunesse se structure et prend forme, en complémentarité avec les services du SICOVAL, il faudra à nouveau, sur la prochaine saison, prendre sur nos fonds propres le financement du poste d'animateur au terme du contrat en alternance et ce pour quelques mois afin, après la signature de la convention-cadre, d'aborder avec nos partenaires public (Commune, SICOVAL, CAF, MSA, Etat) les modes de financement de ce projet ambitieux et innovant mais pour l'instant volontariste, et que la MJC ne pourra assumer seule à moyen terme comme énoncé dans le rapport financier à suivre.

Rapport financier

Exercice du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 et perspectives

Le rapport de gestion est établi en fonction de la législation, il abordera successivement les points suivants : les éléments de contexte, le bilan, le compte de résultat exécuté et le budget prévisionnel.

Les comptes détaillés établis par un cabinet comptable externe, le Cabinet Bruno se trouvent en annexe de ce rapport. Pour mémoire, l'exercice comptable de la MJC, en adéquation avec son activité, démarre le 1er septembre et se termine le 31 août.

1 – l'exercice 2024/2025 : synthèse

Le budget voté pour l'exercice 2024/2025 prévoyait un solde budgétaire en déficit de 21 934€ financé sur ressources propres, résultant d'un niveau de recettes à 270 671 € et à 292 605 € en dépenses. **Si les recettes ne sont finalement exécutées qu'à 98%, les dépenses le sont à 94%. Il en résulte un résultat budgétaire pour l'exercice clôturé qui se solde par un déficit de 8 773 €, inférieure à la prévision initiale.**

- **Éléments de contexte...**

- 1126 inscriptions pour 995 adhérents,
- 40 activités programmées en ateliers collectifs sur la base moyenne de 31 séances par an,
- soit 160 heures de programmation hebdomadaire et un volume de plus de 4 400 heures d'ateliers par saison,
- s'ajoutent un volume de 250 heures d'animations : stages, concerts, expo (prépa uniquement), conférences, réunions statutaires, temps de convivialités, etc ...

... pour un budget de dépense global de 273 876 €.

Ceci est rendu possible grâce à la mobilisation des équipes professionnelles et bénévoles pour l'animation d'une part conséquente du programme ainsi qu'au soutien financier et aux contributions volontaires en nature de nos partenaires.

- **Le résultat de l'exercice (- 8 773 €) s'est amélioré au regard du déficit du précédent exercice (- 15 551 €) mais la situation financière reste fragile**, notamment du fait de l'augmentation du coût de mise à disposition de la FRMJC, aujourd'hui, sans prise en charge ; l'impact sur le résultat de l'exercice 2024/2025 de - 4 707 € sera en année pleine de - 7 100 €, sans alternative de financement (rq : piste financement FONJEP bien avancée via les Fédérations pour 2026 et sur 3 ans).
- **Points d'attention :**
Un choix volontaire de recrutement et de priorisation sur l'humain a été fait avec la création du poste jeunesse (choisi et mesuré – contrat alternance) ; cette véritable stratégie de développement a de fait conduit à :
 - des dépenses raisonnées sur le quotidien,
 - des investissements retardés au maximum,
 - des financements à confirmer sur l'exercice suivant avec les partenaires pour pallier la hausse de l'encadrement du projet jusque-là, pris en charge par la FRMJC.

2 – Bilan de l'association en date du 31/08/2025

Le bilan financier se réalise à la fin de chaque exercice, et se compose de deux grandes informations : **l'actif** et **le passif**. Il répertorie :

- ce que possède l'association : biens immobiliers, meubles, matériel, etc...
- ce qu'elle possède dans son compte en banque,
- ce que ses adhérents/donateurs lui doivent,
- ce qu'elle doit à ses fournisseurs et ses partenaires financiers.

Bilan synthétique - détails se reporter à la plaquette du Cabinet Bruno

Emploi - ACTIF	n-1	n	Ressources - PASSIF	n-1	n
Immobilisations (valeur nette)	6 943	3 598	Fonds associatifs	95 813	80 262
Stocks		288	Résultat de l'exercice	-15 551	-8 773
			Fonds propres reportés et dédiés		
Créances	4 525	13 109	Provisions	17 836	18 546
			Emprunts	23	24
Disponibilités	110 863	108 229	Dettes vis-à-vis des étab. de crédit		
			Autres dettes	14178	23186
Charges constatées d'avance	1 708	4 719	Produits constatés d'avance	11 740	16 698
TOTAL ACTIF	124 039	129 943	TOTAL PASSIF	124 039	129 943

a. L'actif

- **L'actif immobilisé** : matériel nécessaire pour le fonctionnement de la MJC ; il s'agit par exemple du four céramique, du matériel technique du théâtre. Ce matériel perd de la valeur au fil des ans (amortissement). Remarque : les locaux sont municipaux.
=> **La valeur comptable nette des biens immobilisés s'établit, après amortissement, à 3 598 €.**
Comme l'année dernière, la MJC n'a pas réalisé d'investissement, l'ensemble de son matériel désormais quasi amorti est vieillissant mais reste en état de fonctionnement.
- **L'actif circulant 126 057 €** : constitué essentiellement pour la MJC des créances (sommes dues par des tiers redevables) et des disponibilités (solde de trésorerie en banque).

b. Le passif

Il est constitué pour la MJC des fonds associatifs, des réserves, du résultat et des dettes. Les fonds associatifs (somme des résultats antérieurs et du dernier résultat) correspondent aux ressources accumulées qui permettent de financer dans le temps les actifs immobilisés (investissements), ainsi que les besoins de financement que la MJC souhaite affecter à une situation conjoncturelle ou au coup de pouce nécessaire pour un développement stratégique (activité jeune 2025/2026 par exemple). Les dettes sont occasionnées dans notre cas par les cotisations sociales et les factures de fournisseurs non réglées à la date de clôture des comptes.

- **Les fonds associatifs : 80 262€ amoindris par le déficit sur l'exercice de – 8 773 € soit un montant de 71 489 € in fine.** Le déficit de l'exercice est moindre que celle de l'exercice précédent. Ceci est dû pour l'essentiel à l'impact de la baisse de la subvention mairie et à une hausse des charges de rémunération sur l'exercice, notamment avec l'ouverture du poste en alternance sur le projet jeunesse et l'impact de la prise en charge par la MJC de la hausse de l'encadrement du projet par la FRMJC pour un montant de 4 707€. Cette perte a été limitée par d'importantes économies en terme de dépenses de fonctionnement.
- **Les provisions retraites : 18 546€.** Elles correspondent aux provisions pour les indemnités de départ à la retraite dont le montant est déterminé par la convention collective Eclat. Mises en œuvre à compter de l'exercice 2022/2023, ces provisions sont abondées chaque année d'une part liée à la masse salariale de l'exercice clôturé. Ce mécanisme permet de

rattacher, chaque année la part des dépenses futures qui seront à prendre en charge, lors du départ en retraite de salariés, la totalité des droits acquis par ces derniers sur la totalité de l'ancienneté. La somme de 18 546 € correspond donc aux exercices antérieurs et à l'exercice en cours.

- **La dette pour 39 884 €** est constituée de cotisations (Urssaf, Klésia, Prévoyance mutuelle...), de facturations non réglées, et de produits constatés d'avance (notamment les premières inscriptions démarrées courant août pour l'exercice suivant).

c. Synthèse et ratios

Les ratios bilanciaux démontrent une structure financière qui permet d'assumer des choix stratégiques. A noter toutefois que si les fonds propres et la trésorerie sont à des niveaux satisfaisants, la situation est à mettre en perspective avec un financement dégagé par un besoin de fonds de roulement (BFR) structurellement négatif durant la majeure partie de l'exercice.

En effet, la trésorerie est soutenue par des encaissements (inscriptions et cotisations) majoritairement en début d'exercice, qui couvrent les dépenses de l'activité des mois à venir.

Ce bilan démontre que l'association se porte bien et qu'elle est en mesure de mobiliser son fonds associatif pour se développer et faire face à ses besoins de financement à court/moyen terme.

Une analyse de la situation sera à réaliser dans les mois à venir, en fonction des financements externes obtenus, afin d'évaluer la capacité à poursuivre la mobilisation des fonds associatifs qui pourrait fragiliser l'équilibre bilanciel et la trésorerie.

Source	Plaquette 2023 / 2024	Plaquette 2024 / 2025	Budget + N-1 2025 / 2026
Capitaux propres (Classe 1)			
Fonds associatif	95 813	80 262	71 489
Résultat de l'exercice	- 15 551	- 8 773	- 8 235
Provisions	17 836	18 546	18 546
1- Total capitaux propres	98 098	90 035	81 800
Actif immobilisé (Classe 2)			
Actif Brut	98 508	98 508	98 508
Amort et Provisions	- 91 565	- 94 910	- 94 910
Augmentation			3 000
Amortissements			- 4 600
2 Actif Net	6 943	3 598	1 998
I-Fonds de roulement (1-2)	91 155	86 437	79 802
Résultat	- 15 551	- 8 773	- 8 235
Dotation amortissements	6 300	4 044	4 600
Provision retraite	17 836	18 546	18 546
Reprise sur dotation et amortissements	- 13 709	- 17 836	- 18 546
II-CAF	- 5 124	- 4 019	- 3 635
<i>III-Contributions volontaires en nature (CVN) - pour information</i>	<i>138 598</i>	<i>144 598</i>	<i>151 121</i>
IV-BFR	- 25 941	- 21 792	- 23 867
V-Trésorerie (I - IV)	117 096	108 229	103 669
Variation de trésorerie (Hypothèse BFR moyen 2ans)		- 8 867	- 4 561

3- Le budget exécuté 2024/2025

a. Principaux chiffres de l'exercice écoulé

Cet exercice se caractérise par un déficit de- 8 773 €.

- **Produits : 265 103 € avec pour l'essentiel :**
 - Ventes de services (inscriptions aux clubs principalement) : 203 359 €
 - Subventions publiques et mécénat : 26 476 €
 - Adhésions MJC : 15 383 €.

A noter 18 500€ pour la subvention Mairie : impact de la baisse négociée. En 2025, la Mairie a confirmé un retour au niveau initial de sa subvention de fonctionnement 23 500€.
- **Charges d'exploitation : 273 876 € avec pour l'essentiel**
 - Achats directement liés à nos activités : 131 571 € dont 121 995 € liés aux activités des clubs et à la rémunération des intervenants prestataires. Les autres charges relèvent des autres activités « animation locale » et des fournitures.
 - 38 422 € autres charges externes liées principalement au fonctionnement et charges fixes de l'association (assurance, photocopieur, comptabilité externe...)
 - Charges de personnel : 79 588 € (salaires et charges sociales).
- **Les Contributions Volontaires en Nature sont évaluées à 144 598 €.** La prise en compte des CVN, désormais inscrites dans notre comptabilité nous donne une meilleure lecture de notre modèle économique. Ces contributions sont constituées de :
 - 39 677€ de bénévolat
 - 42 255€ de mise à disposition des locaux de la Mairie et
 - 62 666 € pour l'encadrement du projet et que la FRMJC facture à la commune.

b. Eléments sur l'exécution budgétaire

Une exécution budgétaire globalement respectée, de moindres recettes compensées par une gestion prudente en dépenses

L'exécution globale budgétaire a engendré un déficit moindre que la prévision. En effet, si les produits n'ont été exécutés qu'à 98%, les dépenses l'ont été à 94%. Les recettes d'exploitation se sont élevées à 97% de la prévision budgétaire ; l'écart principal étant une moindre recette sur le poste « activités ». Cette baisse de recettes est compensée par de moindres achats induits (achats d'activités par exemple).

Pour précision : on relève un écart sur les fournitures administratives ; il est la résultante d'un changement de contrat fournisseurs ; la location et l'assurance Koesio (photocopies) sont désormais incluses dans le coût à la copie (auparavant inscrit en compte 612 et 616).

Concernant les charges de personnel, un remboursement de formation de 6 825€ imputé comptablement en diminution explique le principal écart à la prévision. A noter que la non prise en charge de l'augmentation du coût encadrement du projet FRMJC impacte le résultat de 4 707 €.

Jusqu'à-là pris en charge par la FRMJC, il sera nécessaire de trouver, avec nos partenaires, des solutions de financement sur les exercices à venir quant au reste à charge.

Les autres écarts sont liés au recours moindre de contrats d'intervenants sur le volet activités.

4- Le budget prévisionnel 2025/2026

Le budget 2025/2026 est établi dans la continuité de la stratégie pluriannuelle évoquée lors de la dernière AG. Il sera abondé par les compléments de financement sollicités pour l'activité jeunesse, afin de pérenniser le Poste de Pauline Mollereau et de financer l'encadrement du projet sur cette activité.

« Convaincu que l'avenir du territoire passe par une cohésion sociale intergénérationnelle, la MJC mise sur un lieu d'accueil inconditionnel et interculturel connecté à son territoire. La jeunesse devient un axe fort de notre projet associatif, au même titre que les pratiques culturelles et artistiques et que l'animation locale. » (extrait du rapport moral)

a. Éléments de contexte

Le budget prévisionnel a été établi en octobre 2025. Il tient compte des inscriptions de la saison et reflète les axes de travail pour l'année 2025/2026 dans le cadre du nouveau projet associatif :

- **intégrer la vie associative comme une activité à part entière** et avec elle renforcer la mise en place de temps forts et conviviaux, de rencontres et de réflexion,
- **maintenir l'existant des clubs** en favorisant le décroisement et renforçant l'axe jeunesse- 15/25ans,
- **développer l'activité sur de nouveaux axes** et notamment celui de l'accompagnement de projets de jeunes (en plus de l'animation locale).

La stratégie choisie par les administrateurs reste de le faire prudemment et par étape avec :

- étape 1 : recrutement d'1 alternant pour mesurer la viabilité, trouver les financements et structurer la mission et le projet,
- étape 2 : pérennisation d'1 poste de coordinateur culturel en CDI avec axe jeunesse.

Lors de nos dernières rencontres, le SICOVAL a confirmé sa volonté de développer avec les MJC de son territoire un solide partenariat. Cela se traduit par un conventionnement avec la MJC d'Escalquens qui est soumis au vote du conseil communautaire du 16 février prochain.

Toutefois, le volet financier de l'accompagnement des MJC ne sera présenté qu'après les prochaines élections municipales ; retardant ainsi le démarrage du financement externe du projet jeunesse qui devra être soutenu, en cas de besoin, par une mobilisation des fonds associatifs.

b. Synthèse budget prévisionnel 2025/2026

Le budget est établi sur une base de 289 711 € de produits, avec une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses pour intégrer de nouveaux projets. Un déficit est envisagé à hauteur de - 8 235€ avec les hypothèses suivantes :

- **Principales Prévisions de recettes**

Activités des clubs et adhésions : -----217 000 €

Soutiens publics :

Mairie (Part fixe) : ----- 23 500 €

CAF (Parentalité/Jeunesse) : -----6 500 €

Subvention Département : ----- 2 600 €
SICOVAL : ----- 4 000 €

- **Principales prévisions de dépenses**

Rémunération prestataires clubs : ----- 124 000€

Rémunérations salariés permanents et clubs : ----- 94 052€

Principales autres charges de fonctionnement (compte 61 à 63) : ----- 42 061€

c. Une approche prévisionnelle en partie fixe et partie variable

CF budget prévisionnel détaillé en annexe

Cette approche prévisionnelle donne une meilleure visibilité de la soutenabilité des activités et de la part contributive des partenaires et des adhérents. Elle devrait, à terme, simplifier le modèle de prévision budgétaire et apporter un élément complémentaire dans la prise de décision. Cette approche souhaite séparer les charges fixes ; celles qui sont décaissées quel que soit le niveau d'activité de la structure, de celles qui résultent des actions mises en œuvre.

- **Les charges fixes** : à ce stade, nous y avons rattaché les charges nécessaires au fonctionnement propre de l'association (fournitures administratives, petits équipements, déplacements, ...), les charges relatives aux personnels permanents et les contributions volontaires en nature (personnel mis à disposition, bâtiments mis à disposition et valorisation des contributions bénévoles).
- **Les produits récurrents** : en contrepartie des charges fixes ont été définis les produits récurrents. Relèvent de ces produits principalement les subventions de fonctionnement et autres financements publics rattachés, les dons et les contributions au titre du mécénat.
- **La partie variable** : Les autres charges et produits seront considérés comme variables.

- **Budget de fonctionnement de la MJC (Part fixe)**

La part des dépenses fixes (y compris les dotations aux amortissements et aux provisions) s'établit à 134 071€ pour des recettes de fonctionnement récurrentes de 60 546€. Il en résulte un besoin de financement de 68 925 €.

- **Budget d'exploitation des activités (Part variable)**

Le budget d'exploitation des dépenses liées aux activités s'établit à 163 875 €. Corrélativement les recettes d'exploitation liées aux activités et projets particuliers s'établissent à 229 165€ (dont 208 397 € hors financements externes). Il en résulte un dégagement de financement de 65 290 € qui vient compenser en partie le besoin de financement.



- **Zoom sur les hypothèses de recettes**

Le budget de trésorerie 2025 est financé par 13% de subventions publiques ; 78% par les adhésions et les recettes de cotisations, d'activités, spectacles, groupes, et autres financements affectés sur projets

- **L'équilibre budgétaire fragile de la programmation 2025/2026 requiert :**

- une stratégie pluriannuelle d'engagement mobilisant les partenaires financiers du territoire auprès de la MJC pour consolider et développer une politique publique ambitieuse en direction de la jeunesse, axée sur la culture et l'éducation populaire,

- un engagement de la MJC pour un autofinancement partiel sur fonds propres, dans la phase de montée en puissance de l'action jeunesse « univers des possibles »,
- une hausse de coûts concernant l'encadrement du projet, à compenser grâce à une prise en charge partielle dans le cadre d'une demande de FONJEP par la FRMJC,
- la recherche de financements externes de type mécénat et sponsoring qui pourraient prendre le relais de l'autofinancement.

Un risque de 13 000 € à 26 000 € sur la trésorerie a été identifié en cas de non-réalisation de certaines recettes. Toutefois, avec une trésorerie disponible de 108 229 € au 31/08/2025, la MJC dispose de la solidité nécessaire pour soutenir cet investissement. Le risque pour 2025/2026 reste en effet limité dans la mesure où l'on accepte qu'en cas d'échec, il y aura un coût de sortie du dispositif limité et un impact sur la capacité d'investissement future équivalente à l'augmentation de la perte. Le fond de roulement (il résulte ici principalement des réserves accumulées diminué des actifs financés par ces dernières) serait encore dans le cas le plus défavorable d'environ 66 000€.

Cependant cette situation ne pourrait, à activité et recettes stables, perdurer sans visibilité de financement complémentaire au-delà de juillet/août 2026.

a. Zoom sur la participation de la commune d'Escalquens

La commune contribue à hauteur de 123 421€ soit pour 27% des ressources de l'association :

- 18 500€ de subvention directe en 2024/2025 (dernier exercice avec impact de la baisse de subvention - 30 000€ pour participation de la MJC aux travaux de chauffage)
- 42 255€ estimé par la commune de mise à disposition des locaux (MJC, Berjean, Gymnase Alice Milliat et la salle 5 de l'Oustal).
- 62 666€ de contribution à l'encadrement du projet, versés à la FRMJC pour le financement du poste de direction et l'expertise du réseau.

CHARGES		BP 24 25	Exe 24 25	%	BP 25 26	PRODUITS		BP 24 25	Exe 24 25	%	BP 25 26
ACHATS	Achats prestations clubs et stages	145 377	131 571	91%	138 062	SERVICES ET CESSIIONS		209 176	203 359	97%	208 397
	Achats manifestations	134 038	121 995		124 000			204 626	197 109		204 500
	Fournitures admin, entretien&equipt (koesio)	4 000	4 371		5 446			2 000	3 153		1 000
	Fournitures activités	2 700	3 005		3 411			550	500		300
	Achats boissons et nourriture	3 000	2 200		3 005			2 000	2 597		2 597
		1 639			2 200						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		35 499	38 422	105%	40 982	SUBVENTIONS et MECENAT		27 265	26 476	97%	42 133
IMPÔTS ET TAXES		750	1 079	144%	1 079	Commune		18 500	18 500		23 500
					CAF	Autres collectivités		3 765	3 196		8 133
CHARGES DE PERSONNEL		84 144	79 588	95%	94 052	Autres		2 000	1 933		6 500
								3 000	2 847		4 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 000	626	63%	625	AUTRES PRODS GESTION COURANTE (adhésions)		14 361	15 383	107%	17 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS		25 836	22 590	87%	23 146	REPRISES SUR A. PROVISIONS		17 836	17 836	100%	18 546
CHARGES FINANCIÈRES						TRANSFERTS DE CHARGES		973			1 785
CHARGES EXCEPTIONNELLES						PRODUITS FINANCIERS		1 000	2 049	205%	1 850
						PRODUITS EXCEPTIONNELS					
TOTAL CHARGES		292 606	273 876	94%	297 946	TOTAL PRODUITS		270 611	265 103	98%	289 711
HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		144 598	144 598		151 121	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		144 598	144 598		151 121
TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		437 204	418 474		449 067	TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		415 209	409 701		440 832
SOLDES									-8 773		-8 235